



LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION HERAULT MEDITERRANEE

20 Communes - 80 000 habitants

Ville-centre Agde 28 500 habitants (près de 200 000 habitants en période estivale)

RECRUTE :

UNE / UN CHARGE(E) DE MISSION PAYSAGISTE

Au sein de l'atelier d'urbanisme de la collectivité, le/la chargé(e) de mission paysagiste contribue aux missions de conseil, de conception et d'expertise en matière d'aménagement et d'urbanisme pour les projets du territoire, tant privés que publiques. Compte tenu des enjeux sur la CAHM, participer à la préservation de la qualité de nos paysages ruraux, contribuer à la valorisation des éléments du grand paysage (Hérault, Canal, Mer, formations pédagogiques), œuvrer pour une meilleure prise en compte de l'environnement paysager dans les projets, notamment urbain (nature en ville, lutte contre l'imperméabilisation des sols, contre l'artificialisation du littoral, contre la banalisation des paysages...).

MISSIONS

- Analyse paysagère, conception urbaine et paysagère sur les projets du territoire (publiques, privés, en maîtrise d'œuvre directe ou suivi, en MO, dans le cadre des OAP du PLU...) ; réalisation d'esquisses (notamment dessinées à la main), AVP, APS,...
- Missions de suivi de maîtrise d'œuvre ou de maîtrises d'œuvre directes dans le cadre des projets paysagers de la CAHM et des communes
- Conseil et expertise en matière d'aménagement paysager au sein de la collectivité et auprès des porteurs de projets du territoire (publiques ou privés)
- Traduction sensible des enjeux paysagers sur le territoire de la CAHM, sur une commune, sur un site, projet et des propositions d'aménagements formulées (dessins, peintures,)
- Pilotage/ élaboration / contribution et suivi du plan paysage de la CAHM et autres projets à forts enjeux paysagers
- Expertise et propositions réglementaires pour favoriser la prise en compte de l'environnement et de la qualité paysagère dans les projets, que ce soit en milieu rural comme urbain (nature en ville, désimperméabilisations des espaces publics, privés, lutte contre l'artificialisation des sols...)
- Elaboration du volet paysage des plans et des dossiers d'autorisations d'urbanismes et environnementales portés par la CAHM voire des communes
- Contribution à la mise en place d'un observatoire des paysages (retours d'expérience, évaluation...)

- Contribution à la diffusion de l'innovation, des démarches et outils du développement territorial durable et de la qualité paysagère et urbaine

PROFIL

- Avoir le sens de l'organisation, des capacités rédactionnelles et d'adaptation, l'esprit d'équipe, d'écoute et de diplomatie
- Être réactif et force de propositions
- Connaissances approfondies en paysage et botanique, des méthodes d'ingénierie de projet et des méthodes et outils d'observation et d'évaluation.
- Connaissances en aménagement et planification
- Maîtriser le dessin pour l'esquisse architecturale, les missions de maîtrise d'œuvre (loi MOP) et les logiciels de Conception Assistée par Ordinateur et de Dessins Animés par Ordinateur
- Maîtriser les techniques d'accompagnement et de conseils auprès des porteurs de projets (publics ou privés)
- Maîtriser les méthodes d'évaluation des conditions de faisabilité d'un projet, d'analyse et de diagnostic avec gestion des bases de données
- Maîtriser les techniques de rédaction de documents administratifs, contractuels, rapports, notes

CONTEXTE

- Poste à pourvoir le 1^{er} trimestre 2021

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- Bac + 5 minimum
- Expérience et formation souhaitées en matière d'aménagement paysager

CONDITIONS

- Catégorie : A – Ingénieur territorial
- Titulaire ou contractuel de la fonction publique

Eléments de la rémunération

En fonction du traitement indiciaire de l'échelon du grade d'ingénieur de la personne recrutée pour une ou un fonctionnaire territorial ou éventuellement par référence au 4^{ème} échelon du grade d'ingénieur territorial pour un agent contractuel non titulaire de droit public (2 239,92 € mensuels bruts à ce jour).

A cette rémunération de base s'ajoute une indemnité de fonctions de sujétions et d'expertise part fixe de 550 € bruts mensuels ainsi qu'une prime annuelle part variable liée à l'assiduité de 350 € bruts au taux maximum et part variable liée à l'implication professionnelle de 350 € bruts au taux maximum.

Il est octroyé une participation mensuelle brute de l'employeur de 15 € pour la complémentaire santé et 9 € pour la prévoyance conditionnée à la labellisation du contrat.

CANDIDATURE

Candidature à adresser à Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, de préférence par courriel à t.sahuc@agglohm.net, jusqu'à la date limite de réception fixée au 26 février 2021 à 17 heures.

Adresse postale : 22 avenue du 3^{ème} Millénaire – 34630 SAINT-THIBERY – 04 99 47 48 49

Renseignements sur le poste : Mme Flore PASQUET : 04 99 47 48 22

Sur les conditions de recrutement : M. Thierry SAHUC, DRH : 04 99 47 48 52

Le dossier de candidature doit comporter une lettre de candidature portant sur la connaissance du poste, les compétences et les motivations de la candidate ou du candidat ainsi qu'un curriculum vitae synthétisant sa formation, ses connaissances, ses qualités et ses expériences en lien avec le poste proposé. Merci de joindre le dernier arrêté de situation ou contrat, ainsi que le détail du régime indemnitaire perçu.

Les dossiers feront l'objet d'un examen de la part des directions concernées au regard notamment de l'expérience en management, de la formation suivie et de l'expérience professionnelle acquise. Elles proposeront à M. le Président une présélection de candidates et candidats convoqués à un ou plusieurs entretiens de recrutement conduits par au moins deux personnes représentant l'autorité territoriale, ensemble ou séparément.